

Commission Systèmes d'Information

La commission « Systèmes d'information » a pour mission de :

- favoriser l'appropriation des enjeux liés à la mise en réseau des systèmes d'information sur l'ensemble du champ EFOP,
- veiller à identifier les convergences entre les stratégies d'organisation et de gestion de l'information élaborées par les régulateurs, les financeurs, les offreurs et les prestataires de services du champ EFOP ; (article L. 6123-1, 4° et R. 6123-1-8),
- élaborer et tenir à jour la cartographie des échanges d'information sur le champ EFOP en matière d'information sur le marché du travail, l'orientation, la certification et la formation, en matière de pilotage de dispositifs partagés (CEP, CSP ...), en matière de langage commun de description (Lhéo, Like, etc.), et référentiels (Formacode, ROME etc.),
- proposer une gouvernance stratégique commune à l'ensemble de ces outils pouvant, le cas échéant, intégrer la gouvernance Lhéo à construire,
- assurer, au fil des évolutions de ces outils, la prise en compte des impacts systémiques des évolutions de chaque référentiel/outil interconnecté par un suivi stratégique régulier.

Dans le cadre des missions confiées au CNEFOP, la commission Systèmes d'information prend en charge les travaux relatifs à la mise en œuvre des missions suivantes :

- article L. 6123-1 4° du code du travail : mise en réseau des systèmes d'information sur l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles,
- article R. 6123-1-5 du code du travail : réalisation de toute étude ou tout audit nécessaire, avec le concours des collectivités et organismes qui transmettent des données, formulation de recommandations sur l'adaptation des systèmes d'information en vue de promouvoir leur cohérence.

En 2017, la commission procédera aux travaux suivants :

- finalisation de la cartographie des SI dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
- suivi du projet de système d'information de la formation professionnelle Agora et des autres projets connexes, comme le SI CPF
- Suivi du projet ESCO et évaluation de son impact sur les SI EFOP français